XVIIIe ANNÉE — N° 6032 — VENDREDI 28 JUIN 1907

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84 — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5.)

ADVENIAT REGNUM TUUM!

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

La Journée

La Chambre siège aujourd'hui.

—o—

Le Sénat a voté, hier, le projet relatif à la libération de la classe 1903, mais en excluant les ajournés et en laissant au ministre toute latitude pour conserver sous les drapeaux tout le contingent nécessaire.

—o—

Dans le Midi, le Comité n° 2 va formuler ses revendications.

—o—

Le Souverain Pontife a adressé à Mgr Crommer une lettre importante relativement au prétendu christianisme progressiste.

—o—

Sur la demande de M. Groussau, le ministère de la Guerre accepte le principe de faire venir en déduction de leurs périodes d'instruction futures le temps indûment passé par certains disponibles ecclésiastiques sous les drapeaux à la suite d'une fausse interprétation de la loi.

—o—

ETRANGER. — Le gouvernement anglais a fait voter aux Communes sa résolution contre les Lords.

— Des bandits russes ont perpétré, hier, un horrible attentat à Tiflis. Huit bombes ont été lancées et blessé beaucoup de personnes.

— La Chambre belge a voté l'article premier de la loi relative à l'extension du flamand en Belgique. Le projet Cornaert sera considérablement transformé.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières. Voici la note officieuse :

LA SITUATION DANS LE MIDI

M. Clemenceau a rendu compte au Conseil de la situation dans le Midi. Les dépêches des préfets signalent que la détente s'accentue.

LE PROJET DE LOI SUR LES BIENS ECCLÉSIASTIQUES

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes a soumis au Conseil un projet de loi destiné à modifier les conditions dans lesquelles pourra être faite aux départements et aux communes la dévolution des biens ecclésiastiques.

Les ministres des Finances et des Cultes ont été chargés d'arrêter le texte définitif de ce projet, qui sera incessamment déposé sur le bureau de la Chambre.

AUTOUR DU CONSEIL

A l'issue du Conseil, comme les journalistes allaient quitter M. Clemenceau, l'huissier de service introduisit le facteur Teste, porteur d'une lettre recommandée.

Après en avoir donné décharge, M. Clemenceau l'ouvrit. C'était la lettre du Comité d'Argelliers, contenant un billet de 100 francs, en remboursement de la somme que le président du Conseil avait remise à Marcellin Albert.

Le Conseil des ministres a pris une sanction contre l'élève de l'Ecole d'agriculture qui avait effigié le cortège présidentiel, lors de la visite des souverains de Norvège à Versailles.

ABONNEMENTS DE VACANCES

« **Croix** » **quotidienne** (six pages). — Pour la France et l'Algérie : 1 franc par mois, plus 0 fr. 50 de frais de bandes, soit :

1 fr. 50 pour un mois ;
3 fr. 50 pour deux mois ;
6 fr. 50 pour trois mois ;

Ce prix de faveur est réservé aux abonnés servis habituellement par nos Comités et n'est accordé que sur la demande du directeur du Comité.

MM. les séminaristes peuvent recevoir la *Croix* à ce tarif pendant les vacances.

« **Noël** ». — Pendant les mois d'août et septembre, en France et en Algérie, le *Noël* est envoyé moyennant la somme de 1 franc et 1 fr. 50 pour l'Union postale. Chaque semaine, un numéro de 32 pages.

« **Mois littéraire et pittoresque** ». — Pour les mois de juillet, août et septembre :

2 francs pour la France ;
3 francs pour l'Union postale.

« **Cosmos** ». — Pendant les mois d'août et septembre, en France et en Algérie, le *Cosmos* est envoyé moyennant la somme de 2 francs.

« **Questions actuelles** ». — Pendant les mois de juillet, août et septembre, en France et en Algérie, les *Questions actuelles* sont envoyées moyennant la somme de 1 franc.

LES « RELIGIONS DIVERSES »

L'imprimerie de la Bonne Presse vient de procéder à un nouveau tirage du volume *Les Religions diverses*, le quatrième de la série des Conférences de Saint-Roch, de MM. Poulin et Lourtil. Le septième et dernier, *Nos dogmes dans l'Evangile* est paru depuis une semaine. On peut donc demander la série complète, soit sept volumes in-12° d'environ 300 pages, couverture glacée vert pâle : prix, 14 francs ; port, par colis postal, 0 fr. 85. Chaque volume pris séparément, 2 francs ; port, 0 fr. 25. Paris, 5, rue Bayard.

Le rapprochement anglo-allemand

Une nouvelle, qu'il ne faut accueillir qu'avec la plus grande réserve a circulé, hier, dans les milieux parlementaires. On y affirmait que l'empereur d'Allemagne, las de la politique d'incidents et de provocation à l'égard de la France, avait décidé, pour nous donner une preuve manifeste de bon vouloir, de rappeler son ambassadeur près la République française, le prince de Radolin. Ce diplomate serait remplacé à Paris par le baron Marshall de Biberstein, ambassadeur d'Allemagne en Turquie, actuellement premier représentant de Guillaume II à la Conférence de La Haye et dont les bonnes dispositions envers nous sont établies par ses relations d'amitié avec M. Constans, ambassadeur de France près la Sublime Porte. Il paraît aussi que le Dr Rosen ne retournera pas à Tanger, où il a fait tant de misères à notre ministre.

Il est à craindre que cette information ait tout juste l'authenticité de celle qui annonçait, il y a quelques jours, que M. Etienne s'était rendu à Berlin, avec la mission de convier Guillaume II à faire définitivement la paix avec la France, et elle a, sans doute, la même origine. Elle part de tel cabinet du ministère des Affaires étrangères que nous connaissons bien et d'où l'on est d'autant plus empressé à lancer des nouvelles rassurantes que la situation est plus inquiétante. Les optimistes qui se contentent des moindres apparences et aperçoivent du bleu derrière le ciel le plus chargé, ne manqueront pas de rapprocher de l'annonce de si charmantes intentions, les sourires que le kaiser n'a cessé de prodiguer aux dames françaises, pendant les régates de Kiel.

Il est, hélas! une autre nouvelle à laquelle nous avons d'abord refusé de croire, mais qui est aujourd'hui officiellement confirmée. Le roi Edouard VII a invité, personnellement et dans les termes les plus aimables, son neveu, Guillaume II, à venir le voir en Angleterre, l'automne prochain.

A première vue, ce changement si brusque dans les relations des deux souverains, très tendues jusqu'à ces derniers temps, pourra réjouir les pacifistes. Puisque les principales chances de guerre résidaient dans l'inimitié de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Angleterre, soyons heureux, dirons-ils, de la réconciliation de ces monarques. Voilà de nouveau la paix consolidée en Europe.

Ce raisonnement est trop simple. Les causes profondes de dissentiment entre les nations germanique et britannique, qui sont surtout économiques, ne disparaîtront pas parce que leurs chefs d'Etat se seront embrassés et auront chassé ensemble la grouse et le cerf.

Ce projet d'entrevue aura seulement marqué un temps d'arrêt dans les hostilités.

Mais pourquoi ce revirement chez Edouard VII qui semblait dans ces derniers temps assez pressé de disputer les armes à la main, l'hégémonie des mers et la prédominance industrielle et commerciale à l'Allemagne? Il complaît bien nous mettre en ayant et, dans ce but, s'était assuré par des accords fermes et de secrètes alliances offensives et défensives — nous l'avons dit et personne ne nous a démenti — le concours de plusieurs puissances méditerranéennes. L'Allemagne ne décolérait pas. Elle commentait avec rage la partie publique de ces accords derrière laquelle elle voyait des menaces directes contre elle. Elle se sentait réellement étouffer dans le cercle de fer où on l'enfermait et elle hurlait de douleur.

Voici que tout à coup l'anneau se desserre. Celui qui l'a forgé et qui en tenait le plus étroitement la chaîne, donne la liberté à son prisonnier et l'invite à sa table.

Que s'est-il donc passé?

Nous ne le savons que trop ici. La semaine dernière, à cette place, nous signalions l'inquiétude d'Edouard VII sur le secours qu'il pouvait attendre de ses alliés, en présence de la désorganisation de l'armée française. Cette inquiétude s'est forcément accrue chaque jour depuis ce temps, et elle s'est peut-être changée en désaffection totale.

Edouard VII et le Cabinet de Londres, ayant un reste de confiance dans la prétendue habileté de M. Clemenceau, toujours si dévoué à l'Angleterre, et dans les impudentes paroles de Picquart, avaient pu croire que l'antimilitarisme dans l'armée était une légende créée par les nationalistes et l'esprit d'indiscipline une calomnie cléricale et réactionnaire.

Vinat faits de la plus haute gravité sont venus donner la preuve que l'anarchie est militaire autant que civile, en France, et qu'elle accompagne logiquement la criminelle incohérence du gouvernement.

La joie mauvaise avec laquelle la presse allemande a accueilli la nouvelle de chaque révolte dans les régiments du Midi, et souligné l'impunité — ou presque — dont a bénéficié une véritable désertion, a achevé d'éclairer les Anglais. Ils n'ont pas attendu l'aveu de Clemenceau lui-même « *Si la discipline faillit, c'en est fait de la France* » pour se persuader que suivant les termes employés aujourd'hui même par un écrivain militaire allemand la France est « *au commencement d'un mouvement qui peut conduire à la complète pourriture de l'armée* ».

Et ils ont jugé de la plus élémentaire prudence de retarder, à tout prix, l'échéance d'une guerre dont la France n'aurait pas été seule victime.

C'est, sans doute, autant de gagné pour la paix actuelle, mais, encore une fois, les patriotes n'en seront pas plus rassurés pour l'avenir et se trouveront humiliés au dernier point pour leur pays qui contracte des alliances et n'est pas dans le cas de faire face aux engagements qu'elles lui imposent.

Avoir consenti à tout pour obtenir de l'Angleterre une amitié qui ressemble fort à une protection et la voir tout à coup nous tourner le dos et sourire à l'ennemi commun, seule une association de malfaiteurs comme Clemenceau et Picquart pouvait nous procurer cette honte!

Si nous avions au moins la ressource d'espérer que tout ce que nous subissons prépare, comme nous le souhaitait hier un aimable étranger, « non la fin de la France, mais celle d'un système de gouvernement! » »

J.-J. C.

ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Rome, 26 juin.

Le Pape et la Conférence de la Haye

Le Vatican déclare absolument fantaisistes les nouvelles données par le *Figaro* sur l'indifférence du Pape à l'égard de la Conférence de La Haye ; Pie X considère au contraire comme un devoir de son ministère de s'intéresser à toutes les choses politiques qui, directement ou indirectement, regardent la Papauté, l'Eglise, la religion, le bien-être du peuple ; par suite le Pape s'intéresse aussi à la Conférence de La Haye pour laquelle Pie X maintient la protestation du Saint-Siège contre son exclusion.

A propos d'Hermann Schell

L'*Osservatore Romano* publie une lettre du Pape félicitant Mgr Commer, professeur de théologie à l'Université de Vienne, de sa réfutation des erreurs d'Hermann Schell.

Le Pape ne met pas en question les vertus sacerdotales et les intentions de Schell, mais il confirme que les écrits condamnés contenaient des erreurs funestes ; par suite, il s'étonne que Schell trouve encore des admirateurs allant jusqu'à vouloir lui élever un monument et à le comparer à saint Paul ; une telle admiration, dit le Pape, est un acte de résistance au Siège apostolique qu'ils représentent calomnieusement comme attaché à des méthodes vieillies et coupant les ailes aux génies puissants ; mais cette accusation est fausse et injuste, car l'Eglise réprouve bien la liberté d'errer et elle veille pour que les fidèles ne soient pas pris dans les filets de l'erreur, mais elle recommande instamment que le dépôt, qui lui a été confié, des vérités divines, soit selon les temps et les lieux, toujours plus approfondi et plus développé par une interprétation légitime. Aussi le Pape exhorte Mgr Commer à continuer à défendre le dogme catholique sans craindre les reproches des adversaires qui seront pour lui une gloire et un stimulant.

La lettre est datée du 14 juin.

R. STERN.

Les admirateurs passionnés d'Hermann Schell — on en trouve en Italie et en France, comme en Allemagne — n'ont point pardonné à Mgr Commer ce qu'ils appelleraient volontiers sa défection. Ami personnel de l'aventureux professeur de Würzbourg, n'a-t-il point renoncé à partager sa fortune lorsqu'il poussa la témérité jusqu'à braver les condamnations de l'Eglise et que, soumis par discipline, il donna ostensiblement, un des premiers de nos jours, l'exemple de ne rien abandonner des opinions officiellement réprouvées par l'autorité religieuse. Mgr Commer a fait mieux ; il a pensé que sa compétence, sa situation, sa vieille amitié lui faisaient un devoir de signaler et de réfuter les erreurs de son collègue : n'avait-on pas vu les amis et les disciples de Lamennais : Lacordaire, Gerbet, de Salinis, etc., se séparer de même du maître et le réfuter? Voilà ce que l'on ne pardonne pas à Mgr Commer. Pas plus tard que le mois dernier, un des rédacteurs de *Demain*, le lui disait sans bienveillance aucune, dans un article d'ailleurs intitulé : « Pour la bienveillance ».

Les éloges du Pape et la satisfaction de sa propre conscience feront oublier à Mgr Commer les injures de ses adversaires.

N. D. L. R.

VIe CONGRÈS NATIONAL DES SYNDICATS AGRICOLES

Voici le programme de la *Semaine d'Angers* :

Le lundi 1er et le mardi 2 juillet, Congrès de l'enseignement agricole ; du mercredi 3 au vendredi 5, Congrès des Syndicats agricoles. Ces deux Congrès se tiendront à la mairie d'Angers, de 9 heures du matin à 6 heures du soir ; le second, ayant un caractère national, recevra des représentants des grandes administrations (armée, chemins de fer, etc), ainsi que des associations agricoles de France et de l'étranger.

Le samedi 6, excursion sur la Loire, banquet. Du 1er au 5, se tiendra le concours régional agricole, à la visite duquel donneront droit les cartes de congressistes.

Cartes au secrétariat du Congrès, 5, place de Lorraine. Prix, 5 francs.

Gazette

Ecole laïque et criminalité

« Il ne peut échapper à aucun homme sincère, écrit M. Adolphe Guillot, ancien juge au tribunal de la Seine, membre de l'Académie des sciences morales, quelles que soient ses opinions, que l'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a concordé avec les changements apportés dans l'organisation de l'enseignement public ; ce doit être pour la conscience de ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle un lourd souci que de voir la jeune génération se distinguer par sa perversité brutale. »

Ecole laïque et dégénérescence

M. Georges Bonjean, juge au tribunal de la Seine et qui a mis un si admirable dévouement à la transformation morale de l'enfance abandonnée et pervertie, écrit à son tour : « C'est un monde, c'est tout au moins la vie ou la mort nationale que vaut la question soulève. Il n'y a pas, à mon avis, de sujet plus urgent. La France s'en va aux abîmes avec ces générations successives dont chacune est plus vaniteuse, plus paresseuse et plus révoltée que la précédente. L'éducation irréligieuse est évidemment le principal facteur de cette dégénérescence. »

Ecole laïque et antipatriotisme

M. Hervé se pique d'avoir avec lui, contre la France, la Confédération générale du travail et *44 000 instituteurs*.

Ils sont 14 000, en effet, qui reçoivent la *Revue de l'Enseignement primaire* ; ces abonnés sont des propagateurs ; et M. Hervé se réjouissait naguère qu'à la suite du bruit fait autour de son nom il eût reçu de 4 000 écoles primaires nouvelles des mots d'encouragement et des demandes d'abonnement.

« Quand passera au bout d'un bâton cette loque qu'on appelle l'emblème sacré de la patrie, il (l'instituteur) ne doit plus faire coucher ses élèves à plat ventre. »

Cette dernière phrase se trouve dans la *Petite République*, numéro du 6 avril.

Et celle-ci est prise dans la *Revue de l'Enseignement* :

« Guerre au militarisme !

» Pas d'officiers permanents, pas de caste.....

» ....Et que faire ?

» Ah ! ici, *je m'adresse tout spécialement aux instituteurs et aux institutrices qui veulent bien me lire.*

» ....Camarades, le *militarisme, voilà l'ennemi !* »

L'œuvre du laïcisme

Ainsi donc, la négation de Dieu, la suppression de l'âme humaine, de sa liberté, de sa responsabilité, l'homme réduit au rang de la bête, la morale impuissante et perverse, ou plutôt la suppression de la morale et du droit, le plaisir et la jouissance à la place du devoir, de la vertu et du sacrifice ; les rêves et les aspirations sauvages du socialisme ; la promiscuité des sexes, les garçons et les filles mêlés sur les bancs des écoles et dans les jeux, comme des bêtes parquées ensemble ; la patrie outragée et maudite, le drapeau national jeté dans la boue ; toutes les forces vives de notre pays, l'énergie des âmes et la vigueur des corps atteints dans leur source, voilà ce que propose tous les jours aux enfants de France un enseignement qui, de plus en plus, envahit nos écoles.

Mgr TOUMAZ (1).

Ne parlez plus de « Five o'clock »

Il paraît que cette expression de « five o'clock », mise à la mode par le snobisme franco-anglais, est abandonnée dans les milieux élégants.

Les Anglaises qui invitent leurs amies à prendre du thé l'après-midi prient de venir *at home*. L'expression a été lancée par mistress Potter Palmer, la milliardaire anglaise qui tient sa fortune des célèbres biscuits et fait la mode de l'autre côté du détroit.

Chez nous, on a remis en usage une expression ancienne et très française, celle du *goûter*. On ne s'invite plus qu'à des goûters.

Et cela a un air coquet et suranné qui n'est pas sans grâce.

ÉLECTIONS CANTONALES

Quelques jours seulement nous séparent des élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement. Il n'y a plus une minute à perdre pour susciter les candidatures amies et combattre les candidatures adverses.

Complétons donc les renseignements donnés dans notre précédent article :

INÉLIGIBILITÉS

En dehors de l'inéligibilité qui frappe les condamnés entraînant incapacité électorale, ne peuvent être élus conseillers généraux ou d'arrondissement : les électeurs munis d'un conseil judiciaire, les militaires en activité de service, les membres des familles ayant régné sur la France. Ne peuvent l'être dans la région où s'exercent leurs fonctions : les préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture, les magistrats des Cours et tribunaux, les juges de paix, les ingénieurs en service ordinaire, les recteurs, inspecteurs d'Académie et inspecteurs primaires, les fonctionnaires des contributions, les directeurs et inspecteurs des postes et télégraphes et des manufactures de tabacs, les fonctionnaires des eaux et forêts, les vérificateurs des poids et mesures (loi du 10 août 1871, art. 7 et 8).

Bien entendu, en dehors de leur ressort, ces divers fonctionnaires peuvent être candidats.

La démission *avant le scrutin* du fonctionnaire inéligible rend son élection valable ; survenue après le scrutin, elle n'en empêcherait pas l'annulation.

Par suite de la loi de séparation, les ministres du culte, curés, vicaires, etc., deviennent éligibles, même dans leur ressort, et sont entièrement assimilés aux autres citoyens. Déjà des électeurs du Midi ont élu triomphalement conseiller général un curé de leur canton, M. l'abbé Camus, dûment autorisé par son évêque.

INCOMPATIBILITÉS

Le mandat de conseiller général est incompatible, dans le département, avec les fonctions de tous agents salariés ou subventionnés sur les fonds départementaux, ainsi que d'entrepreneur des services départementaux.

Par une bizarrerie qui témoigne de notre insohérence législative, la même incompatibilité frappe les médecins des enfants assistés (loi du 10 août 1871, art. 9), mais n'atteint pas les médecins du service de l'assistance médicale gratuite (loi du 15 juillet 1894, art. 34). Contrairement à ce qui se passe en matière d'inéligibilité, la démission donnée même postérieurement au scrutin ou la renonciation formelle et définitive au salaire rend l'élection valide.

L. L.

EN RUSSIE

ATTENTAT A TIFLIS

Nombreux tués et blessés

On mande de Tiflis, 26 juin :

Aujourd'hui, dans le square d'Erivan, situé au milieu de la ville, et au moment où cette place fourmillait de monde, des bombes ont été lancées les unes après les autres. Elles ont fait explosion avec une grande force.

Entre chaque explosion, des coups de fusil et de revolver retentissaient. Les cheminées, les portes et les vitres ont été brisées ou se sont écroulées.

La place est couverte de débris. Il y a eu de nombreux tués et blessés.

Les autorités ont aussitôt obligé le public à s'éloigner et elles lui ont interdit l'accès de la scène de la catastrophe.

Le but des lanceurs de bombes était de s'emparer d'un fourgon du trésor, qui, sous escorte de deux cosaques et de deux autres soldats, transportait de la poste à une succursale de la Banque impériale une somme de 250 000 roubles. La première bombe eut pour effet de créer une panique et de faire se précipiter hors du fourgon les employés de la Banque.

Pour augmenter le désarroi, les assaillants lancèrent bombe sur bombe, et au milieu du tumulte, et de l'effroi général, la somme d'argent disparut sans laisser de traces. On ne connaît pas encore exactement le nombre des victimes, ni celui des agresseurs. Tout ce qu'on sait, c'est que deux soldats furent tués et que les bandits s'enfuirent avec les 250 000 roubles. Huit bombes, en tout, ont été lancées.

Tiflis, 26 juin. — Il a été définitivement constaté qu'il a été dérobé 341 000 roubles. La police a trouvé le cocher de la voiture qui conduisait le caissier à la Banque. Dans la voiture détériorée par une bombe, on a trouvé une somme de 9 500 roubles. Le cocher, légèrement blessé par un éclat de bombe, a été arrêté. Le nombre des blessés dépasse cinquante. Un soldat, deux agents, deux gardes de la police ont été tués ; il n'y eut pas de cosaques tués, comme on l'avait dit tout d'abord. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Un coin du square d'Erivan à Tiflis

Une rue de Tiflis

Démission d'un ministre

Le ministre Schwanebach, contrôleur de l'Empire, a donné sa démission aujourd'hui.

Quand l'existence de la Douma était encore en discussion, M. Stolypine avait demandé à l'empereur certains remaniements du ministère. Le départ de M. Schwanebach y figurait en premier rang.

Cette démission, qui a été acceptée, indique que la position du premier ministre est actuellement très solide.

L'AGITATION DANS LE MIDI

Premier interrogatoire de Marcellin Albert

Me Benjamin Milhaud a été choisi par Marcellin Albert pour présenter sa défense devant les assises. Me Poursines l'assistera dans ses interrogatoires.

M. Marcellin Albert a déclaré au cours de son premier interrogatoire :

— Je n'ai pas voulu faire la guerre ni aux lois ni aux hommes. Je n'ai eu et n'ai encore qu'un but : sauver la viticulture ; oui, sauver la moyenne et surtout la petite propriété.

Marcellin Albert occupe à la maison d'arrêt une cellule à part. Des ordres ont été donnés pour qu'il ne puisse pas communiquer avec les autres inculpés.

L'instruction

De notre correspondant particulier :

Marcellin Albert a été interrogé ce matin par M. Salvan, conseiller rapporteur, en présence de son défenseur provisoire, M. Poursines, qui sera ensuite remplacé par M. Milhaud, bâtonnier.

C'est cette après-midi que sera probablement rendue l'ordonnance de la Chambre des mises en accusation.

On croit, mais rien n'est certain, que tous les prisonniers seront relâchés.

La dernière lettre de Marcellin Albert

Avant de pénétrer dans la prison de Montpellier, Marcellin Albert a remis à M. Jean Bousquet, qui l'accompagnait, la déclaration suivante, en le priant de la faire parvenir aux viticulteurs d'Argelliers :

Je rentre en prison, je prie mes amis de ne plus s'occuper de nous. Que le désir de nous voir libres ne les amène pas à faire des concessions. Les hommes ne sont rien, la cause que nous défendons est tout. Qu'ils n'accep-tent le projet Cazeaux-Cazalet qu'après modifications, qu'ils n'y laissent subsister aucune lésure, mais qu'ils maintiennent énergiquement toutes nos revendications. Tout pour la viticulture. Elle est tout. Nous ne sommes rien.

MARCELLIN ALBERT.

Un document déchiré

Un incident s'est produit à l'hôtel du Midi, où Marcellin Albert a pris quelques minutes de repos avant de se constituer prisonnier.

GAFSA. — La Kasbah où seront logés les mutins du 17e d'infanterie

(1) *Sauvons l'enfance et la jeunesse.* Excellente brochure, 5, rue Bayard.

1 exemplaire, 0 fr. 10 franco ; 50 ex., 3 fr. ; 100 ex., 5 fr. ; 500 ex., 23 fr. ; 1 000 ex., 40 fr. ; port en sus. Un colis postal de 3 kilos en contient 220 ; un colis postal de 5 kilos en contient 400 ; un colis postal de 10 kilos en contient 650.